

Metz, le 30 septembre 2020

Le Moselle Open maintenu pour 3 ans en Moselle

A l'occasion de la Journée de la Moselle le 1^{er} octobre à Roland- Garros, le Département de la Moselle, la Fédération Française de Tennis et le Moselle Open vont signer un protocole d'accord visant à pérenniser l'organisation du tournoi ATP 250 sur le territoire mosellan en 2021, 2022 et 2023.

Les précautions sanitaires obligeant les organisateurs du tournoi de Roland- Garros à limiter la jauge de spectateurs et de personnes présentes sur le site, c'est une délégation mosellane réduite qui se rendra jeudi 1^{er} octobre au stade Roland-Garros à Paris pour la Journée de la Moselle.

Bernard Giudicelli, Président de la Fédération Française de Tennis, Yves Henry, Président de la SAS Open de Moselle, organisateur du tournoi, et Patrick Weiten, Président du Département de la Moselle, partenaire titre du tournoi, seront toutefois bien présents pour signer la convention tripartite visant à assurer le maintien du tournoi du Moselle Open en Moselle jusqu'en 2023.

C'est un engagement fort que les partenaires avaient pris au mois de juillet à l'occasion de la venue à Metz de Bernard Guidicelli, qui avait alors réaffirmé le soutien de la FFT au tournoi ATP mosellan et souhaitait rassurer sur son devenir.

Le Moselle Open est implanté en Moselle depuis 2003. Il constitue un évènement sportif, économique et d'attractivité majeur pour le territoire, ayant un impact éducatif et inclusif auprès des jeunes comme des publics fragiles. La SAS Open de Moselle possède les ressources nécessaires pour organiser le tournoi en Moselle, en lien avec son réseau de partenaires. La Fédération Française de Tennis soutient quant à elle l'organisation en France des tournois ATP en général et le Moselle Open en particulier. C'est donc naturellement que les trois partenaires ont décidé de s'engager à mettre tout en œuvre dans les domaines techniques, économiques et juridiques pour assurer la pérennité de l'organisation du tournoi durant les 3 prochaines années. Un groupe de travail composé des trois Présidents ou de leur représentant sera ainsi créé pour veiller à la mise en œuvre de cet accord.

Signature du protocole d'accord entre la FFT, le Moselle Open et le Département de la Moselle à 11h30

La délégation Moselle sera composée de Patrick Weiten, Président du Département, Jean Francois, Vice-Président délégué aux affaires sportives, Françoise Bataillon, Directrice Générale adjointe jeunesse et sports, Yves Henry, Président du Moselle Open, Julien Boutter, Directeur du Moselle Open.